

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DAC 358** Approbation de conventions de partenariat entre les conservatoires de la Ville de Paris et des acteurs locaux du champ social.

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivant ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer des conventions relatives à des partenariats mis en place par des conservatoires municipaux d'arrondissement de la Ville de Paris dans le cadre de la réforme ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 30 octobre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 2e arrondissement, en date du 5 novembre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 3e arrondissement, en date du 29 octobre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 5 novembre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 6 novembre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 29 octobre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 9 novembre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 25 octobre 2018 ;  
Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 6 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, avec l'association CERISE - Carrefour Échanges Rencontre Insertion Saint-Eustache - 46, rue Montorgueil (2e) - une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Wolfgang Amadeus Mozart, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, avec l'association Léo Lagrange Nord Ile de France - association gestionnaire du Centre Socioculturel Maurice Noguès - 150 Rue des poissonniers (18e), une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Darius Milhaud du XIVe arrondissement de Paris, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, avec l'association Carrefour 14, association gestionnaire du Centre social Didot-Broussais - 15 rue des Mariniers (14e), une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Darius Milhaud du XIVe arrondissement de Paris, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 4 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Le Foyer de Grenelle – Centre Social - 17 rue de l'Avre (15e), une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Frédéric Chopin du XVe arrondissement de Paris, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 5 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Aurore - 34 boulevard de Sébastopol (4e) – gestionnaire du Centre d'Hébergement d'Urgence La Promesse de l'Aube, une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Francis Poulenc du XVIe arrondissement de Paris, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 6 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association École de la 2e chance de Paris (E2C Paris) - 47, rue d'Aubervilliers (18e), une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Jacques Ibert du XIXe arrondissement de Paris, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 7 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, avec Archipélia, Centre Socio-culturel - 17/23 rue des Envierges (20e), une convention relative au partenariat avec le conservatoire municipal Georges Bizet du XXe arrondissement de Paris, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**